

Entre le tarmac et la ruralité, la guerre est déclarée - 13-03-2020

ASSESE -

Ce mercredi, les entreprises Nonet et Sotraplant présentaient aux riverains leur projet de centrale à tarmac à Sart-Bernard. Dans une ambiance plutôt houleuse.



«Nous ne sommes pas vos actionnaires, nous ne sommes pas intéressés par vos récits d'entreprises, nous ne sommes pas là par plaisir, parlez-nous de la centrale, point.» La

réunion entre riverains et entrepreneurs venait de démarrer, cinq minutes avant cette intervention d'un riverain, non dénuée de véhémence. Le ton était donné, et la tension ne s'apaisera pas durant les deux heures d'échanges, dans la salle Saint Michel, pleine comme un œuf.

Pour rappel, les entreprises Nonet et Sotraplant entendent créer une centrale à enrobés, soit du tarmac, à Sart-Bernard. *«Nos concurrents actuels sont des entreprises d'une autre taille, des multinationales françaises notamment. Une centrale à tarmac, c'est une étape essentielle pour le futur de nos deux entreprises familiales, explique Simon Nonet, nous répondons également à une demande économique, il n'y a pas de centrale de ce type dans le Namurois.»*

Le projet est prévu au cœur d'une jeune forêt vingtenaire, large de 5 hectares, et bordée par des axes majeurs que sont la Nationale 4, l'E411 et la lignée ferroviaire Namur-Luxembourg. La centrale transformera en tarmac 185 000 tonnes par an à pleine capacité, pour un charroi quotidien de 60 camions sur la Nationale 4. Seuls 8 à 10 camions passeront chaque jour de semaine par un axe secondaire, Spontin-Yvoir, pour l'approvisionnement en grès.

60 ares préservés

Le tarmac, à terme, sera conçu avec 50% d'enrobés recyclés dans un circuit fermé. *«Toute la transformation du sable, du bitume et du grès se fait à l'intérieur. Les enrobés ne sortent qu'une seule fois, au chargement des camions»*, précise Aurélien Nonet, responsable innovation pour l'entreprise familiale.

Le terrain abrite également 60 ares de zone écologique d'intérêt majeur, créée accidentellement par l'activité clandestine de motocross. Les bosses et ravins nécessaires aux sensations fortes ont provoqué la création de mares et le développement inhérent de batraciens. Une zone à protéger que Nonet et Sotraplant s'engagent à respecter. *«Nous prévoyons également la plantation de 2,5 ha de bois à Loyers, par compensation»*, poursuit l'entreprise.

Pour le projet, mais ailleurs

Il y a une semaine, les investisseurs nous confiaient que les paramètres de la centrale étaient encore flous, tout comme les lieux d'approvisionnement ou le charroi de camions. Un écran de fumée, visiblement, au vu du niveau de l'étude d'incidences présentée ce mercredi. Ce projet, à hauteur de 8 millions d'euros et potentiellement créateur de 40 emplois, est déjà bien avancé, réfléchi et inscrit dans une vision contemporaine de l'industrie.

Ou presque. Car le projet pêche sur un point, le plus important: la situation, à l'entrée d'une commune rurale, Assesse, au milieu d'une forêt. La raréfaction des grandes zones industrielles dans le Namurois contraint ce type d'activités à loucher vers des zones trop proches des habitations et, dans ce cas, boisées. *«Nous avons questionné le BEP, mais ils n'ont aucun terrain de 5 ha disponible dans les zonings.»*

À vol d'oiseau, 250 mètres séparent la zone de production des premières habitations. *«On nous contraint déjà d'accepter des zonings en bordure de villes et de villages. Et vous venez avec une idée d'usine et une cheminée de 40 mètres de haut dans une forêt située à l'entrée d'une zone rurale»*, clame un riverain.

Toute la forêt

La forêt proprement dite est un écran visuel, filtrant et acoustique entre Sart-Bernard et l'autoroute E411, expliquent les riverains. Ils craignent que la centrale, visiblement silencieuse, n'ouvre la brèche vers des désagréments autoroutiers avec la disparition de 2 hectares de forêt. *«Cette poche de 60 ares d'intérêt écologique, c'est en fait une réserve d'Indiens. Nous voulons garder toute la forêt, pas seulement une partie. Raser une forêt pour une usine, quelles que soient les compensations, c'est une vision du passé. Nous ne sommes pas contre les industries, ni inscrits dans un phénomène Nimby. Nous sommes simplement dans une réflexion contemporaine, au vu des enjeux écologiques actuels»* conclut un Maillenois, applaudi par ses pairs.

La guerre est déclarée, pour ou contre la centrale. En fin de réunion, les riverains étaient invités à laisser leurs coordonnées, en vue de renforcer un comité déjà existant, *«pour le projet de centrale, mais ailleurs.»* Quant aux porteurs de projet, ils invitent les riverains à une visite de centrale à tarmac, le 25 avril. *«Si je vous dis que notre centrale est silencieuse et ne produit pas d'odeurs, vous ne me croirez pas, explique Aurélien Nonet, réaliste, venez constater par vous-mêmes.»*

F.M. (L'Avenir)

X

Lavenir.net veille sur vos données personnelles

Lavenir.net accorde la plus haute importance aux données personnelles que vous lui avez confiées. **[Lire notre politique de confidentialité](#)**

L'utilisation de cookies nous permet de personnaliser votre expérience sur notre site et d'analyser notre trafic. Nous partageons des informations sur l'utilisation de notre site avec de partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse. **[En savoir plus sur l'utilisation des cookies.](#)** J'accepte